

Vitrac-sur-Montane

Journal communal • Janvier 2016 • n°7

www.mairie-vitracsurmontane.fr



**Des travaux
pour aujourd'hui
et pour demain !**

En direct de la mairie

Vivre à Vitrac

Vie associative

Du côté des jeunes

Vie scolaire

Infos pratiques



■ La Résistance à l'honneur



■ Bonne année 2016



■ Repas des aînés

Sommaire

En direct de la mairie

p 4

- La loi « Handicap »
- Carnet de l'état-civil
- Les perles

Vivre à Vitrac

p 6

- Le repas des aînés
- La Reine des neiges au Tandem

Du côté des jeunes

p 7

- La mission locale
- Journée défense et citoyenneté

Vie associative

p 8

- Société Communale des Chasseurs
- La belote des Compagnons de la Montane
- la Résistance à l'honneur
- La cérémonie du 11 novembre
- Lire et faire lire !

Vie scolaire

p 10

- Des sentiers pédagogiques
- Les attentats du 13 novembre 2015
- Abris bus
- Rentrée scolaire 2015-2016
- La piscine
- Le cross
- Le RPI

Infos pratiques

p 12

- Calendrier 2016 de la collecte des ordures ménagères
- Aide de la Région : Energie Habitat
- La TNT
- Les dangers du monoxyde de carbone
- Les mots croisés



www.mairie-vitracsurmontane.fr

Info Mairie :

- La mairie vous accueille du lundi au vendredi
- Lundi : 8h30-12h / 13h-17h30
- Mardi : 8h30-12h / 13h-17h
- Mercredi : 8h30-12h
- Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h30

● Tél : 05 55 21 33 51

● Fax : 05 55 27 08 42

● E-mail : mairie.vitracsurmontane@orange.fr

● Site internet : www.mairie-vitracsurmontane.fr

Le secrétariat est fermée au public le mardi matin



Pour recevoir le magazine directement par mail envoyez vos noms, adresse postale et adresse mail à : mairie.vitracsurmontane@orange.fr

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Vitracois,

Une nouvelle année vient de commencer et l'équipe enrichie chargée de la conception du bulletin municipal vous propose la première édition 2016. Vous y trouverez les actions réalisées et celles qui sont en cours, ainsi que le travail des élus mais aussi les informations sur la vie associative.

Je veux avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui ont traversé cette année dans la douleur causée par la disparition d'un être cher, la maladie ou la perte d'un emploi.

Cette année a été marquée par deux études importantes et captivantes :

- L'élaboration d'un agenda d'Accessibilité pour programmer la mise en conformité des bâtiments afin de permettre l'accès à tous les services qu'offre la collectivité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux s'échelonneront jusqu'en 2021.
- Les études pour la construction dans un premier temps d'une cantine et d'une salle périscolaire à la place des bâtiments derrière la mairie. Cette première tranche sera suivie dans une phase ultérieure du réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie pour la rendre accessible.

Néanmoins, nous avons été et continuerons d'être rigoureux sur nos dépenses. L'état se désengageant de plus en plus des collectivités, il nous faut sans cesse nous adapter à ces nouvelles mesures. Ne soyons pas alarmistes et attendons les jours meilleurs. Je citerai simplement « si l'argent est le nerf de la guerre, la santé est notre bien précieux ».

Je terminerai ce mot du Maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur dynamisme et le personnel des services techniques et administratif qui œuvre avec moi pour que le service public de proximité ne soit pas un vain mot dans nos petites communes.



**A toutes et tous, j'offre mes vœux
les plus sincères et souhaite une
bonne année 2016.**

Bernard MALAURIE

**Journal Communal
Janvier 2016 N°7**

Conçu et imprimé par nos soins,
ne pas jeter sur la voie publique.

Un regard sur l'avenir

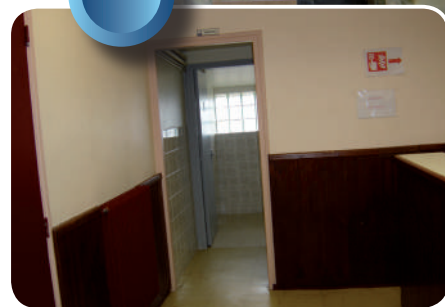
Pour faire de demain un jour meilleur

La loi « Handicap » imposait aux gestionnaires des établissements recevant du public de déposer avant le 27 septembre 2015 l'Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP). La commune de VITRAC SUR MONTANE a respecté ce délai et s'est donc engagée à réaliser chaque année jusqu'en 2020, un programme chiffré de travaux qui favorisera l'accès et l'autonomie des personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap. De petites améliorations seront réalisées à la salle polyvalente, aux sanitaires publics et au cimetière. Le stade et les vestiaires ont du être déclassés. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a validé nos demandes de dérogation visant à protéger le porche classé de l'église. Le conseil municipal a soutenu l'initiative du maire pour lancer dès 2015, les études concernant l'école et la mairie dans le cadre d'un projet-plus conséquent prévu en 2 tranches. Une première phase de travaux prévus au deuxième semestre 2016 est actuellement à l'étude chez M. MONZAMIR, architecte, qui devra créer un bâtiment neuf à la place du local annexe situé derrière la mairie : un bâtiment plus grand et

polyvalent qui aura pour fonction première d'offrir une cantine et un local péricolaire moderne à nos chéru-

bins. Un autre architecte, M. ROSSIGNOL est déjà missionné pour étudier une seconde tranche. Il devra utiliser au mieux les espaces laissés vacants pour rénover le rez-de-chaussée du bâtiment mairie/école et le rendre accessible à tous.

Au premier semestre 2016, ces agences nous remettront les avant-projets sommaires (APS) nécessaires aux demandes de financement et d'aides publiques. Les services de la mairie et vos élus œuvrent ensemble pour mener au mieux ce projet de longue haleine afin de permettre à tous de profiter à terme d'un cadre de vie public plus agréable et plus égalitaire.



Carnet de l'état-civil

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

• Souhaitent la bienvenue à :

Lenna LAGRANGE, fille d'Anthony LAGRANGE et Aurélie GRATADOUR, née le 13 mars 2015 et à : Eléna ROSSIT, fille de Sébastien ROSSIT et Véronique COLETTE, née le 11 juillet 2015

• Assurent leur sympathie aux familles éprouvées par le décès de :

Henri BILLOT, survenu le 23 mars 2015 à Tulle

Pierre MAS, survenu le 3 décembre 2015 à Tulle

Roland MANOURY, survenu le 22 décembre à son domicile. L'accordéon qu'il avait si bien servi a accompagné Roland Manoury à sa dernière demeure. Touche à tout de talent il s'était exprimé dans les domaines du cinéma, de la chanson ou de la radio. Epris de musique il avait transmis cette passion à ses fils. Rappelons que Roland Manoury concrétisa son engagement auprès de la commune comme Conseiller municipal. Tous ceux qui y furent toujours si cordialement reçus trouveront bien vite désormais l'accueillante maison de la place de l'église.

• Souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune.



Coupe de bois et éclaircies

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour l'éclaircie de résineux et la coupe de feuillus sur les parcelles de Lavergne et aux Combes de la Fièvre. Sont également en cours des coupes rases au lotissement et sur une parcelle au-dessus de la mairie, les arbres étant devenus à cet endroit particulièrement dangereux pour les élèves et les bâtiments communaux.



Travaux

- Une marquise a été installée afin de protéger la porte d'entrée de l'appartement du rez-de-chaussée du presbytère.
- Pendant les vacances d'été, un portail a été posé au niveau de l'école pour sécuriser l'accès à la classe. Une sonnette permet aux parents de signaler leur présence en cas de nécessité.



Les perles



Quelques courriers adressés aux mairies ; mesurons l'abnégation nécessaire aux élus

- Ça ne sert à rien de faire des activités pour les vieux puisqu'ils sont inactifs.
- Mes impôts pour la commune j'aimerais bien les voir dans les trous de la route et pas dans votre poche.
- Si les morts votaient c'est sûr que vous seriez battu à force de vous en foutre du cimetière.
- Je suis sûr que le maire se touche les dessous de table.
- De quoi vous discutez aux réunions du conseil municipal ? De mes intérêts ou de conneries comme refaire la route qui est encore très bien ?
- Le maire est une vraie mafia à lui tout seul.
- J'ai toujours voté comme il fallait c'est-à-dire pour celui qui a été élu.
- Nous sommes la commune française où il y a le plus de chômage au monde.
- Mes taxes elles servent aux feux d'artifice du 14 juillet.

Résumé des délibérations du Conseil municipal



L'intégralité des délibérations est consultable sur le site de la mairie : www.mairie-vitracsurmontane.fr

Repas des aînés

C'est par un temps frais et pluvieux que, ce dimanche 29 novembre, cinquante-trois aînés de la commune se sont retrouvés à la salle polyvalente, suite à l'invitation de la municipalité. Après l'apéritif partagé avec quelques nouveaux arrivants sur la commune, le maire a accueilli chaleureusement l'assemblée qui a eu une pensée particulière pour les absents, pour cause notamment de problèmes de santé, et pour ceux qui sont décédés au cours de l'année, ainsi que pour leurs familles. Chacun s'est installé autour des tables bien décorées et a pu apprécier le délicieux et copieux repas préparé par la Maison Fraysse de Corrèze. L'accordéon de Marcel, accompagné en chansons par sa fille Murielle, a fait le plaisir de tous les danseurs et égayé l'assistance durant cet après-midi festif. Merci à la municipalité pour ces bons moments de sympathie et de convivialité, où chacun espère bien se retrouver l'année prochaine.

Source : Article «La Montagne»



La Reine des neiges au Tandem à Vitrac



Le 20 décembre dernier, Yves Cuvelier organisait des animations de Noël. La préparation a pris plusieurs jours pour la mise en place du très grand sapin, de l'accueil pour la crèche vivante ainsi que toute la décoration, pour un village tout illuminé. La chorale de Sarran a participé à cet événement avec des chants de Noël, et les enfants du bourg étaient les acteurs de la crèche vivante accompagnés du berger et sa brebis. Une dizaine de petites princesses vêtues de leur plus belle robe étaient présentes pour l'élection de la Reine des Neiges et ses Dauphines...

De belles récompenses offertes. Et n'oublions pas le Père-Noël qui a répondu présent pour le bonheur des petits et grands. Un grand succès pour cette deuxième édition, car près de 300 personnes se sont déplacées et ont passé un moment sympathique et convivial. Une partie des bénéfices est reversée à la coopérative scolaire de Vitrac-Sur-Montane.



Accompagnement socioprofessionnel des jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale permet de :

- Valider un projet
- Se qualifier
- S'insérer professionnellement

Grâce à :

- Des ateliers de recherche d'emploi
- Des périodes en entreprise
- Une mise en relation des jeunes avec les entreprises et /ou des parrains bénévoles

C'est aussi :

- Une écoute et une orientation vers nos partenaires (CMP, CCAS, etc...)
- Des aides financières d'urgence (sous condition) en lien direct avec votre projet d'insertion
- Des événements comme les jobs d'été

A Egletons, sur RDV, les mercredis et jeudis de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45.

Pour tout renseignement ou RDV ☎ 05 55 26 92 21



Une application mobile pour la JDC

Afin d'accompagner les 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter

les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC. Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités :

- Géo-localiser leur site, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- Retrouver toutes les informations pratiques
- Prendre contact facilement avec le centre du service national, pour demander un changement de date de convocation, évoquer une situation de handicap, etc ...)
- Obtenir plus d'informations post sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Ceux qui ne possèdent pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs

démarches de manière « classique » par contact téléphonique auprès du centre du service national. La direction du service national porte le lien Armée/Nation et le parcours de citoyenneté qu'elle est chargée d'animer comprend trois étapes :

L'enseignement sur la défense, délivré lors de la scolarité en classes de troisième et de première, Le recensement citoyen, démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leurs mairies de résidence,

La journée défense et citoyenneté qui donne, entre autre, accès aux examens (scolaires) aux concours de la fonction publique, au permis de conduire des automobiles.

Plus d'informations sur: www.defense.gouv.fr/jdc
Centre du service national de LIMOGES

88, rue du pont St Martial ☎ 05 55 12 69 91

E-mail : csn-limoges.com.fct@intradef.gouv.fr



Androïde



iOs



Société Communale des Chasseurs

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 août 2015

- Lecture des comptes de la saison de chasse 2014.
 - Compte-rendu de la saison 2014 - nombre de colliers de chevreuils abattus et le manque de chasseurs en fin de saison 2014 et pour la saison 2015. Démission du bureau actuelle. Election du nouveau bureau : Président : Paul Pinardel, Vice-président : Gaëtan Douhet, Trésorier : Serge Stopyra, Secrétaire : Richard Soudeille. Nombre de colliers chevreuils : 30 / Faisans : 50 en deux lâchés le 18/09 et 16 ou 23/10/2015. Tarif des cartes de chasse : 30 € pour la commune et 40 € extérieur à la commune.

Le devoir de mémoire perdure



71 ans ont passé, mais Vitrac n'oublie pas et chaque année, les anciens combattants, le Conseil municipal et la population continuent le devoir de mémoire. Gerbes et bouquets ont été déposés aux monuments au Mort, la plaque Leyris devant la mairie et la stèle de Champlong. Ce jeudi 20 août, était un peu particulier, car il avait été décidé qu'après les cérémonies commémoratives, et en présence d'autorités civiles et militaires, la médaille de Chevalier dans l'ordre National du Mérite serait remise à Maurice Babillot. Un vin d'honneur et repas terminaient cette belle journée.

Article de «La Montagne»

Une belote dominicale fréquentée

Malgré un temps qui invitait plutôt à une belle promenade sous les ors de l'automne, les beloteurs n'ont pas boudé le concours de belote organisé par les Compagnons de la Montane. 48 équipes se sont rencontrées pour se disputer le meilleur score final. Le buffet bien achalandé a permis à chacun de céder à la tentation du goûter. Les plus chanceux sont repartis avec de gros filets garnis ; les autres ont été un peu moins gâtés, mais personne n'est rentré bredouille.

Article de «La Montagne» du 16/11/2015



Devenir bénévole

Enchantez votre quotidien, venez lire des histoires aux enfants avec Lire et faire lire !

Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens affectifs avec vous ? Voici quelques informations essentielles pour devenir bénévole : après que vous ayez renseigné le formulaire d'inscription, un coordinateur départemental Lire et faire lire prendra contact avec vous dans un délai de 3 semaines. Le calendrier des structures d'accueil concorde avec le calendrier scolaire, aussi les affectations et les actions sont majoritairement réparties entre septembre et juin. Plus d'informations sur le site internet : rubrique « Où trouver Lire et faire lire ? ». Lire et Faire Lire – 4 Impasse Pièce Saint-Avid 19000 Tulle © 05 55 26 84 01 / lireetfairelire@fal19.fr

Cérémonie du 11 Novembre

Mercredi 11 novembre a eu lieu la cérémonie commémorative de la fin de la guerre de 14-18.

De nombreux écoliers ont participé à cette commémoration dont certains en lisant le message de l'UFAC. Après les traditionnels dépôts de gerbe au monument aux morts sur la place de l'église, à la stèle de la mairie, puis au monument de Champ Long, la section des anciens combattants de Vitrac a offert un peu de réconfort autour d'un verre au restaurant «Le Tandem».

Une cérémonie pour mettre la Résistance à l'honneur

Le 10 septembre, au mémorial de la Résistance unie, de la déportation et des Martyrs de Vitrac-Sur-Montane, toutes les générations se sont réunies pour rendre hommage à ceux qui ont combattu pendant la Seconde Guerre Mondiale. «Il ne faut pas oublier les résistants. Car s'ils n'avaient pas été là, et bien nous, on ne serait pas là», confient, émus, Nicolas et Zélie, 10 ans. Avec leurs camarades de l'école primaire de Vitrac-Sur-Montane, ils ont assisté à la cérémonie. Leur ancienne institutrice, Violaine Faramond-Pessayre, a confirmé leur intérêt : «ils ont réalisé un travail de mémoire sur les deux guerre mondiales exceptionnel les années précédentes, donc c'est important pour eux d'être ici». Accompagnés du maire de la commune, Bernard Malaurie, qui a rappelé l'engagement de ceux qui ont combattu, quelques élèves ont participé au dépôt de gerbe. Des collégiens cantaliens, lauréats du concours national de la résistance, étaient aussi présents. «La Corrèze est une terre de mémoire... La Résistance nous invite à l'unité, en plus d'être un appel à la liberté», a conclu le préfet Bertrand Gaume.

Article «La Montagne - Elise Bonneval» du 11/09/2015





7^e édition de la « Quinzaine de la randonnée »

Des sentiers pédagogiques

Les élèves de Vitrac-Sur-Montane ont participé et sont revenus avec de belles châtaignes.

La septième édition de la « Quinzaine de la randonnée à l'école » se déroule depuis début octobre dans le département. Organisées à l'initiative de l'USEP, elles se déroulent sur les circuits de « Balades en Corrèze » proposées l'été aux adultes.

Les randonnées de Saint-Augustin rassemblaient 246 élèves. « Les circuits sont réadaptés au jeune public avec des parcours entre 3 km pour les maternelles du cycle 1 et 9 km pour le cycle 3. « Tous les élèves peuvent participer » explique Ludovic Fournier, animateur sportif à l'USEP. Cette activité est proposée à toutes les écoles affiliées à l'USEP. Lenzo, 9 ans, fait cette première balade pour la première fois. « C'est bien, on a cherché des champignons, on a trouvé des cèpes, deux girolles, et des coulemelles. J'ai des châtaignes plein le sac

aussi ». Les enfants étaient munis d'une carte et d'une fiche « activités » à compléter sur le parcours. « Cette marche leur fait découvrir le patrimoine local. La tombe gauloise a été l'occasion de leur expliquer la vie au temps de l'époque gauloise. Des contes sur les villages viennent agrémente les balades », souligne Benjamin Murzin enseignant référent USEP.

Une pause dans une ancienne grange, baignée par l'odeur du blé, les a immergés dans cet univers avec sa culture, sa récolte et la découverte des machines utilisées.

Pour Geneviève Barand-Lissajoux, conseillère pédagogique à l'inspection de l'éducation nationale « ces randonnées correspondent aux objectifs à travailler dans le cadre du programme scolaire. Elles permettent aussi de traiter des objectifs transversaux, comme le savoir vivre ensemble, et aux enfants de faire connaissance.

Article de « La Montagne » du 11/10/2015



Tous à l'abri

Pour répondre au souhait formulé par des parents soucieux de ne pas voir leurs enfants exposés aux intempéries dans l'attente du car un abri a été mis à leur disposition. Il a été réalisé en un week-end par un conseiller et un père d'élèves. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Le Transport Scolaire

Il est assuré par les entreprises Bonnet et Chèze sur les territoires des trois communes, Vitrac étant la « plate-forme de ramassage scolaire ». Le matin, un peu après 8 h ce n'est pas moins de quatre véhicules (dont un grand car) qui font halte à l'école pour déposer des enfants sous la garde de Françoise et en prendre d'autres en charge à destination de leurs différents établissements. L'après-midi à partir de 16h 15 c'est le même ballet en sens inverse pour reconduire les enfants chez eux. Au total ce sont près de 50 écoliers qui sont transportés quotidiennement (et, signalons-le, gratuitement pour les navettes). Que de chemin parcouru, c'est le cas de le dire, depuis l'époque où petits et grands se rendaient à l'école à pied, par tous les temps et parfois de fort loin. Les anciens s'en souviennent.



Le RPI...



.....ou Regroupement Pédagogique Intercommunal. Le Ministère de l'Education Nationale le définit comme « une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes ... »

Depuis la rentrée scolaire de 2015 le RPI qui associait Sarran et Vitrac regroupe désormais trois communes avec Eyrein. Il s'agit d'un « RPI dispersé » qui permet à chacune de ces communes d'utiliser ses locaux scolaires selon la répartition suivante :

-Eyrein (2 classes) : Toute petite section, Petite section, Moyenne section (Maternelle) et CE2/CM1 pour un effectif de 55 élèves

-Sarran (une classe) : Grande section (Maternelle) CP/CE1 pour un effectif de 24 élèves

-Vitrac (une classe) : CM1/CM2 pour un effectif de 22 élèves.

Le RPI est sans doute la formule qui permet d'éviter la contrainte des structures à cours multiples et peut-être, à terme, la disparition de l'école dans certains villages. Cette organisation suppose évidemment la mise en place d'un système de transport scolaire approprié aux circonstances.

Rentrée scolaire 2015-2016

L'école de Vitrac sur Montane compte 22 élèves cette année (5 CM1 et 17 CM2).

La garderie ouverte de 7h30 à 18h30 permet un accueil de qualité et les repas du restaurant scolaire sont variés et équilibrés.

Professeurs des écoles : Directrice : Nadine LAFON

Garderie : Françoise VEZINE

Restauration : Aurélie VICAIRE

Les tarifs 2015/2016 sont les suivants :

Garderie : de 7h30 à 8h00 : 0,51 € (gratuit de 8h00 à 9h00) et de 16h15 à 18h30 : 2,15 €

Cantine : élève : 2,15 € - adulte : 4,30 €



La piscine

Les séances de piscine se sont déroulées en 8 séances.

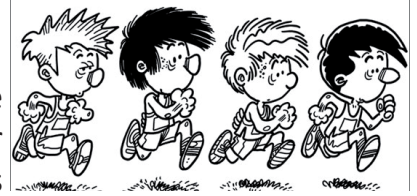
Le premier jour, on a fait des tests pour voir dans quel bassin on était.

Durant les autres séances, on avait soit un maître-nageur ou une maîtresse nageuse. Le dernier jour, on s'est surtout amusé. J'ai aimé parce qu'on apprend à nager et que parfois, c'était amusant.

Florent, Baptiste, Lilian V et Théo MM.

Le cross

Les élèves de l'école de Vitrac sur Montane sont partis



au cross du Chambon essayer de se qualifier pour le cross départemental à Ussel.

Avant le départ de la course, nous étions très stressés parce que nous voulions vraiment être qualifiés ! Nous avons presque tous aimé le cross. Toute la classe a donné « tout ce qu'elle avait ». Ce moment-là a été très dur malgré tout ce qu'on a fait. Les élèves de l'école qui ont pu participer au cross départemental étaient : Clara, Ninon, Gavroche, Théo M, Nicolas et Lilian C. *Mathéo, Rudicaël, Théo M et Lilian C.*



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne réseau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



www.recevoirLaTNT.fr

0970 818 818

(prix d'un appel local)



Collecte des ordures ménagères calendrier 2016

Pour information

La Municipalité est intervenue suite aux mécontentements des usagers pour mettre 10 containers complémentaires. Depuis le 1er juin 2015, le ramassage des ordures ménagères a lieu les mercredis de semaine impaire. Vous trouverez ci-dessous le calendrier 2016.

CALENDRIER DE COLLECTE 2016 des ordures ménagères		
Communes de BEAUMONT, SAINT-SALVADOUR, ORLIAC-DE-BAR, VITRAC-SUR-MONTANE		
★ JANVIER Mar. 13 Mer. 27	★ FÉVRIER Mar. 10 Mer. 24	★ MARS Mar. 9 Mer. 23
★ AVRIL Mar. 6 Mer. 20	★ MAI Mar. 4 Mer. 18	★ JUIN Mar. 1 Mer. 15 Mer. 29
★ JUILLET Mar. 6 Mar. 13 Mar. 20 Mar. 27	★ AOÛT Mar. 3 Mar. 10 Mar. 17 Mar. 24 Mar. 31	★ SEPTEMBRE Mar. 7 Mer. 21
★ OCTOBRE Mar. 5 Mer. 19	★ NOVEMBRE Mar. 2 Mar. 16 Mar. 30	★ DÉCEMBRE Mar. 14 Mer. 28

Je trie et recycle les **EMBALLAGES**



Je trie et recycle le **VERRE ALIMENTAIRE**



Je trie et recycle le **PAPIER**



★ INFORMATIONS PRATIQUES

- ★ Tous les gestes de tri sont à retrouver dans le guide des déchets, la réglette Memotri® ou sur www.tulleagglo.fr
- ★ Votre commune dispose de points d'apport volontaire (colonnes pour le tri des emballages, du verre et du papier). Pour connaître le plus proche de chez vous, contactez votre mairie ou rendez-vous sur www.tulleagglo.fr.

★ INFORMATIONS PRATIQUES

- ★ Les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet.
- ★ Si le jour de la collecte est férié, le ramassage des déchets aura quand même lieu.

tulle'agglo
Communauté de Communes

Rue Sylvain Combes • 19000 TULLE
Tél. 05 55 20 75 00
Fax 05 55 20 75 01
tulleagglo@tulleagglo.fr
www.tulleagglo.fr





Les aides de la Région

En 2011, la Région Limousin a mis en place le dispositif Energie Habitat afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement. A partir de l'année 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention au travers du dispositif Energie Habitat +.

Ce dispositif, centré sur l'efficacité énergétique des logements privés permettra de diminuer les dépenses des particuliers en matière d'énergie et de contribuer à lutter contre la précarité énergétique. Les aides régionales doivent par ailleurs générer de nouveaux marchés pour les entreprises locales du bâtiment.

Les modalités d'intervention du nouveau dispositif sont les suivantes :

Peuvent prétendre à l'aide régionale :

- Les propriétaires occupants ou futurs occupants de résidences principales sous conditions de ressources (un seul plafond de ressources)

- Les propriétaires bailleurs de logements conventionnés, loués à titre de résidence principale.

Un diagnostic thermique préalable est obligatoire. Il doit proposer des scénarii de travaux permettant d'atteindre à minima un gain énergétique de 20 % pour les propriétaires occupants ou à minima l'étiquette C pour les propriétaires bailleurs. Une **aide forfaitaire de 350 €** est versée par la Région pour la réalisation du diagnostic thermique. L'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie de la Région est modulée en fonction du gain énergétique prévu après travaux par le diagnostic thermique. L'aide régionale peut être accordée dès 20 % de gain énergétique. La Région verse une **avance forfaitaire de 50 %** du montant de la subvention dès l'attribution de l'aide aux travaux.

Toutes les informations sur le dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr

Monoxyde de carbone (CO) = Dangers

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Il demeure une cause de mortalité et d'hospitalisation importante. Ainsi, 984 signalements d'intoxications ont été déclarés au Système Nationale de Surveillance,

entre le 1er septembre 2014 et le 31 mars 2015 impliquant près de 3500 personnes et ce malgré des conditions météorologiques clémentes durant l'hiver. Responsable d'une centaine de décès par an, le monoxyde de carbone reste toujours la 1ère cause de mortalité par gaz toxique en France.

Au cours de la saison de chauffe 2014 - 2015, les intoxications au monoxyde de carbone survenues dans un lieu de culte en France ont impliquées 238 personnes lors de 3 épisodes. De telles intoxications se caractérisent par le nombre important de personnes présentes qui en font des événements à fort impact sanitaire.

- Aérez au moins 10 min par jour.
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver.
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes.
- Respectez le mode d'emplois des appareils de chauffage et de cuisson.



**Horizontalement**

- 1 - Champignon parfois dangereux - Lâché par surprise
- 2 - Il aime se donner en spectacle
- 3 - Mijotes - Cours alsacien
- 4 - Dans - Cours allemand
- 5 - Vaincu à Appomattox - Avec le B(1) pour faire le 11(1)
- 6 - Empoignades - Parler du Sud
- 7 - Que de cailloux ! - A qui mieux mieux (à l'...)
- 8 - Champignon dangereux
- 9 - Moitié de tonton - Coutumes - Cours italien
- 10 - Annonce une suite - Le domaine du plongeur
- 11 - Le B(2) et le 5(2) - Joint - Pour aller droit
- 12 - Tête d'étourdi - Possessif
- 13 - Grivois - Bon champignon

Verticalement

- A - Champignons dangereux
- B - Champignon sans danger - Avec le 5(2) pour faire le 9(2) ou le 11(1)
- C - Copain quand il est petit - Champignon dangereux - Le troisième homme
- D - Il abriterait un monstre - Les Arabes lui doivent tout
- E - Rêvés - Existences
- F - Bouillon d'onze heures ? - Tranquille
- G - Fin de soirée - Pour qui lit au lit
- H - Contestes - Négation - Pronom
- I - Tête d'ovine - On est au mieux quand on y est
- J - Champignon dangereux

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										

Solutions horizontalement : 1 - amanite - oh - 2 - comédien - 3 - cuises - ill - 4 - en - Saale - 5 - Lee - Unis - 6 - rixes - oc - 7 - regs - envi - 8 - atomique - 9 - tata - US - Po - 10 - et - évier - 11 - US - lie - te - 12 - et - ton - 13 - sales - cèpe

Solutions verticalement : A - accélérateurs - B - mounne - Etats - C - ami - ergot - il - D - Ness - Ismaël - E - idées - vies - F - tisane - quiet - G - ée - liseuse - H - nies - ne - te - I - ov - top - J - hallucinogène

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

ATTENTATS A PARIS

Ce qui s'est passé à Paris est très violent et très choquant. Les terroristes ont tué des gens qui n'y étaient pour rien. Cette nuit a été terrible au Bataclan et dans les rues autour. Les policiers sont intervenus dans les rues et ont tiré des coups de feu. Le lundi, nous en avons parlé avec les copains et les copines. ça nous a bouleversé et nous nous sommes posés pleins de questions. Nous avons parlé des attentats de Paris pendant la classe. Chaque élève a dit son avis.

Zélie : ils sont bêtes d'avoir fait ça. Pourquoi tirer sur des innocents ? Plein de personnes étaient choquées et le sont encore.

Ninon : il y a eu beaucoup de morts et de blessés, nous avons fait la minute de silence à l'école. J'ai pensé à toutes les victimes et à leurs familles. Nous avons été très choqués et le fait d'en parler nous a un peu rassurés. Toute la classe était triste.

Clara : Je pense que les terroristes sont idiots d'avoir fait ça alors qu'on leur a rien fait. Ils ont tué autant de gens qu'ils pouvaient. Au début, j'ai eu peur qu'ils viennent en Corrèze parce qu'on va être la plus grande région de France. Pendant la minute de silence, j'ai pensé aux familles des personnes mortes.

Alicia : J'ai eu peur qu'ils viennent en Corrèze. A l'école, on a fait la minute de silence. J'ai pensé aux familles des victimes.

Louana : On a parlé presque toute la matinée avec maîtresse et les copains. Mais, ça nous a fait du bien. Pendant la minute de silence, j'ai pensé à toutes les victimes.

Océane : Quand j'ai entendu ça à la télé, j'ai été choquée. J'ai eu peur que les terroristes viennent en Corrèze. J'ai trouvé que c'était bien d'en parler en classe.

Gavroche : Dimanche matin, à la radio, j'ai entendu parler des attentats. J'ai été très choqué et en classe, j'ai raconté que j'avais peur que l'on soit les prochains.

Mathys : J'ai été choqué en regardant la télé. En classe, on en a parlé et ça m'a soulagé.

*Ont aussi participé à cet article :
Nicolas, Théo V, Emma, Léna,
Mélissa, Laurine.*

